

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#)

La lettre pro

L'actu santé pour les pros de Centre-Val de Loire

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

ars
Agence Régionale de Santé
Centre-Val de Loire

N°6 - 17 novembre 2023

À la une

Les services d'accès aux soins (SAS) se développent !

Laurence Philippe, présidente du SAS de l'Indre :
"Retrouver un certain sens du collectif"



Quel est l'utilité du SAS, le service d'accès aux soins ?

Le SAS, c'est un nouveau service qui propose une solution pour des personnes en demande de soins non programmés de médecine générale lorsqu'elles n'ont plus de médecin traitant ou lorsque leur médecin traitant est indisponible. Forcément, dans des territoires dans lesquels l'accès aux soins devient difficile, un tel service rend service, même s'il ne peut à lui seul régler l'intégralité des problèmes actuels de premier recours. Mais il est indéniable que cela apporte quelque chose. Actuellement, les médecins traitants ont déjà du mal à répondre à la demande de soins non programmés de leur propre patientèle, donc cela devient exceptionnel qu'ils acceptent de recevoir des

patients qu'ils ne connaissent pas pour résoudre des situations aiguës. Le SAS est donc une aide précieuse pour des secteurs qui ne disposent pas de structures de type "SOS médecins". C'est aussi l'un des outils les plus efficaces pour que cette activité de médecine générale ne vienne pas se reporter inopportunément sur l'activité des urgences hospitalières, qui rencontrent d'autres types de problèmes tout aussi importants actuellement.

Dans votre département, comment le SAS s'organise-t-il ?

Dans le département de l'Indre, nous avons proposé de garder un numéro bien distinct du centre 15 pour la médecine générale, le 116 117, dans un but éducatif et de lisibilité, afin que la population conserve l'habitude de hiérarchiser ses demandes de soins. Mais les éventuelles erreurs d'évaluations initiales sont sécurisées puisque le cahier des charges gouvernemental imposait que l'ensemble des appels, « le front office », arrive en salle de régulation. Ainsi, les appels au 15 qui sont en réalité de la médecine générale et au contraire les appels au 116 117 qui pourraient cacher des urgences vitales sont réorientés par les ARM avec l'aide si nécessaire du médecin régulateur hospitalier. S'il s'agit vraiment de médecine générale, l'ARM transmet le dossier aux Opérateurs de Soins Non Programmés (OSNP) de la branche ambulatoire du SAS, qui complètent la fiche de renseignement du patient. Le médecin régulateur libéral, qui la plupart du temps se trouve à distance, à son cabinet ou à son domicile, rappelle par la suite les patients au fur à mesure des appels, réalise son évaluation téléphonique et prend sa décision de régulation. Comme en horaires de permanence des soins, celle-ci peut prendre la forme d'un conseil téléphonique, d'une prescription et dans ce cas un système permet d'envoyer directement l'ordonnance à la pharmacie la plus proche du patient ou une autre de son choix.

Le médecin régulateur peut également directement fixer un rendez-vous chez un médecin « effecteur » qui a lui-même (ou via sa secrétaire ou assistante) inscrit une ou plusieurs disponibilités pour les patients du SAS dans sa journée. Certains territoires organisent aussi des astreintes. C'est très souple, les choses se font en temps réel. Enfin, quand le médecin régulateur libéral estime que la situation ne peut se passer d'une évaluation aux urgences, il rappelle l'équipe hospitalière pour les en informer. Dans ce système, l'un des points clés est que le médecin régulateur puisse rester présent à son cabinet, pour lui permettre de prendre des plages de régulation sans perdre de temps dans les transports et en restant présent pour les autres membres de son équipe, assistant ou étudiant.

Qu'est-ce que cela apporte aux professionnels de santé ?

Dans un département dans lequel la patientèle moyenne est bien plus importante que les

chiffres nationaux, certains seront tentés de répondre : ça n'apporte que du travail supplémentaire. Mais c'est là qu'il est nécessaire de raisonner de façon globale. A l'heure d'une certaine montée de l'individualisme, participer à un dispositif comme le SAS, c'est retrouver un certain sens du collectif autour de valeurs professionnelles et d'une action d'intérêt général majeur. Le soignant va souvent mieux dans sa tête quand il sent que ce qu'il fait est utile et que cela entre dans le cadre d'une action cohérente. Actuellement, en ce qui concerne les médecins généralistes, différentes propositions nous permettent de regagner un peu (ou beaucoup) de temps médical : les assistants médicaux, le travail en collaboration avec les Asalées, les IPA, la délégation aux pharmaciens, infirmiers, kinés... Sans oublier la maîtrise de stage, dont ce n'est pas l'objectif premier, mais qui peut aider également. Ce temps qui se dégage, nous pouvons en donner une petite partie pour le SAS. La philosophie du SAS, c'est que chacun donne un petit peu, et non une poignée de médecins qui donne beaucoup.

Ainsi, le système est plus solide, plus collectif, et plus juste. En effet, s'il nous arrive un gros problème dans notre vie personnelle et qui ne nous laisse pas la possibilité de trouver un remplaçant en urgence, nos patients seront bien contents que le SAS existe. Et puis, pour ceux qui sont sensibles à ce type d'arguments, la participation au SAS est valorisée, que l'on soit effecteur et/ou régulateur, en termes d'actes ou de ROSP. Aussi, le SAS jusqu'à présent mettait surtout en jeu les médecins, et dans une moindre mesure les pharmaciens. Aujourd'hui, les dentistes entrent dans le dispositif, d'abord en tant qu'effecteurs mais sans doute bientôt aussi en tant que régulateurs des urgences dentaires, les infirmiers vont pouvoir également participer via la téléconsultation assistée. Nous ne sommes pas au bout des perspectives ! Et enfin dans ce contexte démographique si compliqué, le SAS est un lien important ville/hôpital dans lequel la collaboration reste plus que jamais nécessaire.

Le développement des SAS dans notre région

Le service d'accès aux soins (SAS) est conçu pour orienter un patient vers un médecin dans le cas d'un soin non programmé (SNP), en particulier lorsque l'accès à leur médecin traitant est indisponible. Une gouvernance est établie entre médecine de ville et SAMU : le SAS est basé sur une collaboration étroite et équilibrée entre les professionnels de la santé libéraux et ceux de l'aide médicale urgente des SAMU. Après une phase pilote réussie, une généralisation du SAS à l'échelle nationale est cours sur l'ensemble du territoire. Le SAS repose sur un plateau de régulation qui intègre deux filières : la régulation médicale urgente du SAMU (1er décroché + AMU) et une régulation de médecine générale pour les soins non programmés. Les acteurs de la régulation médicale de médecine générale utilisent une plateforme numérique nationale SAS pour visualiser

les créneaux disponibles et réserver des consultations de soins non programmés pour les patients.

Dans notre région, deux SAS sont actuellement opérationnels dans la région : le SAS 36 et le SAS 37. Ces services sont portés par les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) et par les SAMU. Dans l'Indre (36), le numéro du SAS est le 116 117, et dans le 37, c'est le 15. Dans les deux départements, c'est un ARM décroche en premier. Les projets SAS dans les départements 18, 41 et 45 sont bien engagés. Plusieurs comités de pilotage départementaux ont été lancés et des associations porteuses de SAS ou les associations inter-CPTS ont été déposées en préfecture. Les SAS de ces 3 départements seront opérationnels d'ici à l'été 2024. Pour piloter le déploiement à l'échelon départemental, les recrutements de chargés de mission SAS, financés par l'ARS, sont finalisés dans le 45 et sont en cours dans le 41 et le 18. Les SAS offrent plusieurs avantages tangibles. Ils instaurent une relation gagnant-gagnant entre la filière ambulatoire et hospitalière, améliorent la distribution des SNP en ville et réduisent le nombre des CCMU de niveau 1 et 2 aux urgences.

La météo sanitaire

Le bulletin régional de situation épidémiologique produit par la Cellule régionale de Santé publique France en région Centre-Val de Loire en semaine 45-2023 (du 06/10/2023 au 16/11/2023), [à consulter ici](#).

Surveillance régionale des infections respiratoires aiguës :

- **Bronchiolite chez les moins de 2 ans** : 3ème semaine en phase épidémique pour la région Centre-Val de Loire : stabilisation du nombre de passages aux urgences pour bronchiolite mais poursuite de l'augmentation de la part d'activité de la bronchiolite par rapport à l'ensemble des passages aux urgences.

Par rapport à l'année passée à la même date, le nombre d'hospitalisations pour bronchiolite chez les moins de 2 ans a baissé ! Cette année en semaine 45, on enregistrait 49 hospitalisations après passage aux urgences pour bronchiolite chez les moins de 2 ans, contre 76 l'année dernière pour la même semaine. La baisse concerne aussi le taux de bronchiolites parmi toutes les hospitalisations codées chez les moins de 2 ans : 35,2% cette année contre 45,2% l'année dernière pour la même semaine.

Dans l'Hexagone, les indicateurs syndromiques de suivi de l'épidémie de bronchiolite chez les moins de 2 ans sont stables, cette tendance peut être transitoire à la suite des congés scolaires. Seules deux régions ne sont pas encore passées en phase épidémique :

Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur qui restent en phase pré-épidémique

- **COVID-19** : L'ensemble des indicateurs tous âges poursuivaient leur diminution. Le taux d'incidence des cas de COVID-19 confirmés en laboratoires continuait à diminuer par rapport à la semaine dernière, soit 17,3/100 000 habitants (-12%, 444 cas en S45) avec des disparités selon l'âge. Le taux de dépistage était stable par rapport à la semaine précédente (93/100 000, +2%). Le taux de positivité restait élevé et en légère diminution cette semaine (19%), mais est à interpréter avec prudence du fait d'un taux de dépistage toujours faible

- **Grippe** : Les indicateurs grippe en Centre-Val de Loire restaient stables et à leur niveau de base. L'activité recensée était similaire à celles observées en 2021 et 2022 sur la même période.

Exposition au plomb dans une école maternelle

Une quarantaine d'élèves de maternelle du Loiret ainsi que les professionnelles travaillant dans l'école ont été exposés au plomb durant des travaux de rénovation des salles de classes. En effet durant les travaux commencés en début d'année scolaire les classes ont été déplacées dans une salle de la mairie à proximité de l'école. Des mesures de poussière après travaux ont mis en évidence des concentrations élevées de plomb supérieures au seuil réglementaire dans ces locaux. Suite à ces mesures, les élèves ont été accueillis dans une autre école et une campagne de dépistage de plombémie dans le sang est prévue. Les familles ont été prévenues.

Rappel : tout événement susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ou sur le fonctionnement de l'offre de soins doit faire l'objet d'un signalement à l'Agence Régionale de Santé. Le point focal régional est destiné aux professionnels, il est joignable 24h/24 7j/7 au 02 38 77 32 10.

Focus Prévention

Double-vaccination grippe et Covid, le réflexe à encourager !



Déjà la troisième semaine de vaccination contre la grippe, qui a débuté le 17 octobre dernier, et cinquième semaine de vaccination contre le COVID-19 (début le 2 octobre 2023). On observe pour le vaccin anti-grippe une dynamique de début de campagne un peu plus faible que celle de la campagne précédente. Par contre, la double vaccination progresse ! Depuis mi-octobre et à partir des données renseignées, 35,9% des vaccinations contre la COVID-19 ont été réalisées en même temps qu'un vaccin contre la grippe chez les personnes âgées de 65 ans et plus. C'est un excellent réflexe, à encourager !

Vaccination HPV : déjà 1882 collégiens vaccinés en Centre-Val de Loire !



Vous le savez, une grande campagne de vaccinations gratuites a été lancée au sein des collèges de la région à destination des élèves de 5e. Depuis le début de la campagne, déjà 1882 collégiens ont été vaccinés ! La campagne se poursuit dans les collèges de la région jusqu'en décembre. La mobilisation des centres de vaccination et des professionnels de santé (médecins, sages-femmes, pharmaciens et infirmiers) permet de proposer cette vaccination directement au sein de chaque collège, grâce aussi à l'aide essentielle des équipes pédagogiques et du rectorat. On rappelle l'importance des bonnes pratiques, au regard d'éventuelles réactions de stress liées à la vaccination (RSLV), qui peut entraîner un malaise chez l'adolescent. Vous le savez, un collégien a lourdement chuté il y a quelques semaines à Saint-Herblain en Loire-Atlantique, chute qui a entraîné le décès du patient.

Pour prévenir les risques de RSLV, quelques bonnes pratiques : prévoir des locaux adaptés - une salle d'attente surchauffée et bondée, un manque d'intimité lors de la vaccination, seront autant de facteurs pourvoyeurs de stress ; et identifier les adolescents potentiellement susceptibles de présenter un risque élevé de RSLV (enfants émotifs ou ayant des antécédents psychiatriques, de malaises liés ou non à la vaccination), afin de les vacciner plutôt en fin de séance, et de les accompagner au cours de la séance. Le vaccinateur doit utiliser des mots neutres pour signaler le début de la procédure, expliquer comment la séance va se passer, signaler le début de la procédure (c'est parti...) et parler de sujets autres : aliments, jeux, événements préférés, etc. Il convient également d'éviter de dire que "cela ne fera pas mal" ou de rassurer de façon excessive. Les vaccins contre les papillomavirus sont douloureux lors de l'injection et un peu de temps au décours. Le personnel soignant doit prendre des mesures pour éviter les blessures en cas d'étourdissement ou de perte de conscience. Cependant, une syncope peut survenir sans symptômes pré-syncopaux, raison pour laquelle les patients doivent être assis ou allongés pendant la vaccination. L'élève doit rester en position assise pendant 15 minutes après l'administration du vaccin afin d'éviter le risque de chute en cas de syncope. A noter qu'une syncope après une vaccination n'est pas une contre-indication à ce vaccin ou à tout autre vaccin à l'avenir.

A Blois, on discute perturbateurs endocriniens



C'était la grande question débattue lors d'une conférence organisée le 9 novembre dernier au CH de Blois, donnée par Pascal Vaudin, maître de conférence à l'université de Tours ! Une petite trentaine de participants ont répondu présents parmi le personnel de l'hôpital mais aussi les professionnels de santé et de la petite enfance. Parmi eux quelques médecins, cadres de santé, sages-femmes, infirmières, éducatrices de jeunes enfants, coordinatrice CLS et petite enfance, mais aussi une aide-soignante, ergothérapeute, psychomotricienne, orthoptiste ou encore intervenante alimentation. En fin de conférence, les questions ont porté sur les actions que chacun peut faire pour limiter l'exposition aux perturbateurs endocriniens mais aussi sur celles qui pourraient être mises en place au sein de l'hôpital ou des structures d'accueil des enfants, ainsi que sur des actions à plus grande échelle au niveau départemental, voire national, comme l'intégration de conseils en santé environnementale dans les carnets de santé. La journée s'est poursuivie avec une deuxième conférence pour le grand public à l'IUT de Blois à laquelle ont participé une trentaine de personnes. Pascal Vaudin, titulaire d'un doctorat en génétique cellulaire et moléculaire de Sorbonne Université, exerce ses activités d'enseignement principalement dans le Master Biologie de la Reproduction qu'il a dirigé de 2013 à 2020. Ses recherches, au centre INRAE de Tours, concernent l'évaluation des effets des perturbateurs endocriniens sur les circuits neuro-gliaux contrôlant la fonction de reproduction.

En bref 🏃

Difficultés d'approvisionnement sur l'amoxicilline : que se passe-t-il ? 💊



Une "charte de bonnes pratiques" "sous 10 jours" pour "garantir une régulation du système" et améliorer l'accès des patients aux médicaments, c'est ce qu'a récemment demandé le ministre Aurélien Rousseau aux acteurs de la chaîne du médicament. Mais que se passe-t-il ? Des problèmes de répartition dans la chaîne de distribution de l'amoxicilline. L'amoxicilline, notamment sous sa forme pédiatrique, a été l'un des produits en rupture de stock lors de la saison hivernale 2022-2023. Pour la saison qui commence, il n'y a plus de problème d'approvisionnement et pourtant des tensions subsistent dans les officines. Il est donc urgent de retrouver un mode de régulation pour fluidifier la chaîne, en transparence. Une charte de bonnes pratiques, visant notamment à éviter le sur-stockage, sera coordonnée sous l'égide de Christelle Ratignier-Carbonneil, directrice générale de l'ANSM, et Carine Wolf-Thal, présidente de l'Ordre national des pharmaciens.

Dans le Loiret, la clinique SSR Les Buissonnets réouvre ses lits ! ➡



La clinique de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) Les Buissonnets à Olivet dans le département du Loiret réouvre ses lits ! D'une capacité totale de 198 lits de Soins Médicaux de Réadaptation (SMR) polyvalents et neurologiques en hospitalisation complète, seuls 146 lits étaient ouverts au début de l'été. L'établissement a mis en place une équipe dédiée pour travailler sur un plan d'action portant sur l'ouverture progressive des lits fermés. Les objectifs de la clinique sont d'assurer ses missions dans les meilleures conditions et fluidifier le parcours patient en sortie des établissements MCO. Ainsi, après plusieurs étapes successives c'est dorénavant 181 lits qui sont ouverts dont 28 SMR de neurologie. Une bonne nouvelle !

Histologe, une plateforme contre le mal-logement utilisée dans l'Indre-et-Loire 🏠



En France, plus de quatre millions de personnes souffrent de mal logement et sept millions sont touchées par la précarité énergétique et vous le savez, nombre de vos patients sont concernés. En Indre-et-Loire, le nombre de logements potentiellement indignes est d'environ 9000. Depuis peu, les habitants du département 37 ont la possibilité de signaler leur situation de mal-logement via le nouveau service public en ligne "Histologe". "Histologe" permet de faciliter la détection des situations de mal logement jusque-là inconnues des services de l'habitat, accélère leur prise en charge et permet leur suivi. Elle est destinée aussi bien aux locataires qu'aux propriétaires. Elle est utilisée en Indre-et-Loire depuis avril 2023 dans le cadre du Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne dont le secrétariat est assuré par la Direction départementale des territoires (DDT). La délégation départementale de l'ARS y a accès pour prendre connaissance des situations susceptibles de concerner l'ARS, en particulier pour les situations qui nécessiteraient la prise d'un arrêté préfectoral de traitement de l'insalubrité. "Histologe" permet également aux différents services de déposer des documents et d'échanger pour orienter au mieux les actions à mener : Services de l'État dans le département, ARS, Conseil Départemental, Mairie, Service communal d'hygiène et de santé de la ville de Tours, CAF, bailleur social... Elle permet aussi d'informer automatiquement les signalants des actions menées. Pour découvrir la plateforme, [c'est par ici](#).

L'offre de soins de l'hôpital de Vierzon massivement soutenue par l'ARS 



Depuis quelques années, vous entendez parler des difficultés de l'hôpital de Vierzon, et des inquiétudes se diffusent quant à la pérennité de son offre de soins. Ces inquiétudes ne sont pas fondées, l'ARS soutient massivement l'établissement et continue de l'accompagner et de guider son rétablissement. Ainsi depuis 2018, l'ARS a versé au CH 20,5 millions d'euros sous forme d'aide à la trésorerie, en soutien budgétaire ou en investissement. En 2022, l'ARS a accordé une dotation pour la restauration des capacités financières de 9,51 millions d'euros sur 5 ans, dont 2/10ème ont été versés en janvier 2022. L'accompagnement porte aussi sur la rénovation des infrastructures : quatre salles du bloc opératoire vont être financées à hauteur de 4,5 millions d'euros par subvention (Investissements Ségur) ; la restructuration de l'EHPAD de la Noue va avancer, après le règlement d'obstacles juridiques ; une aide de 250 000 euros a été versée pour le financement de la sécurisation du système d'information du CH. Enfin, un nouveau centre de santé porté par le CH a ouvert à Vierzon en février 2023, grâce aux médecins du service médecine de l'hôpital. Il repose principalement sur le chef de service et trois médecins PADHUE qui ont été recrutés spécialement pour être renforts sur le service médecine et faire fonctionner le centre de santé - un centre qui peut se déclarer médecin traitant pour les patients. Le CH de Vierzon a de l'avenir et les projets sont nombreux !

Les EHPAD du Cher se mobilisent pour améliorer la prise en charge nutritionnelle des personnes âgées 101

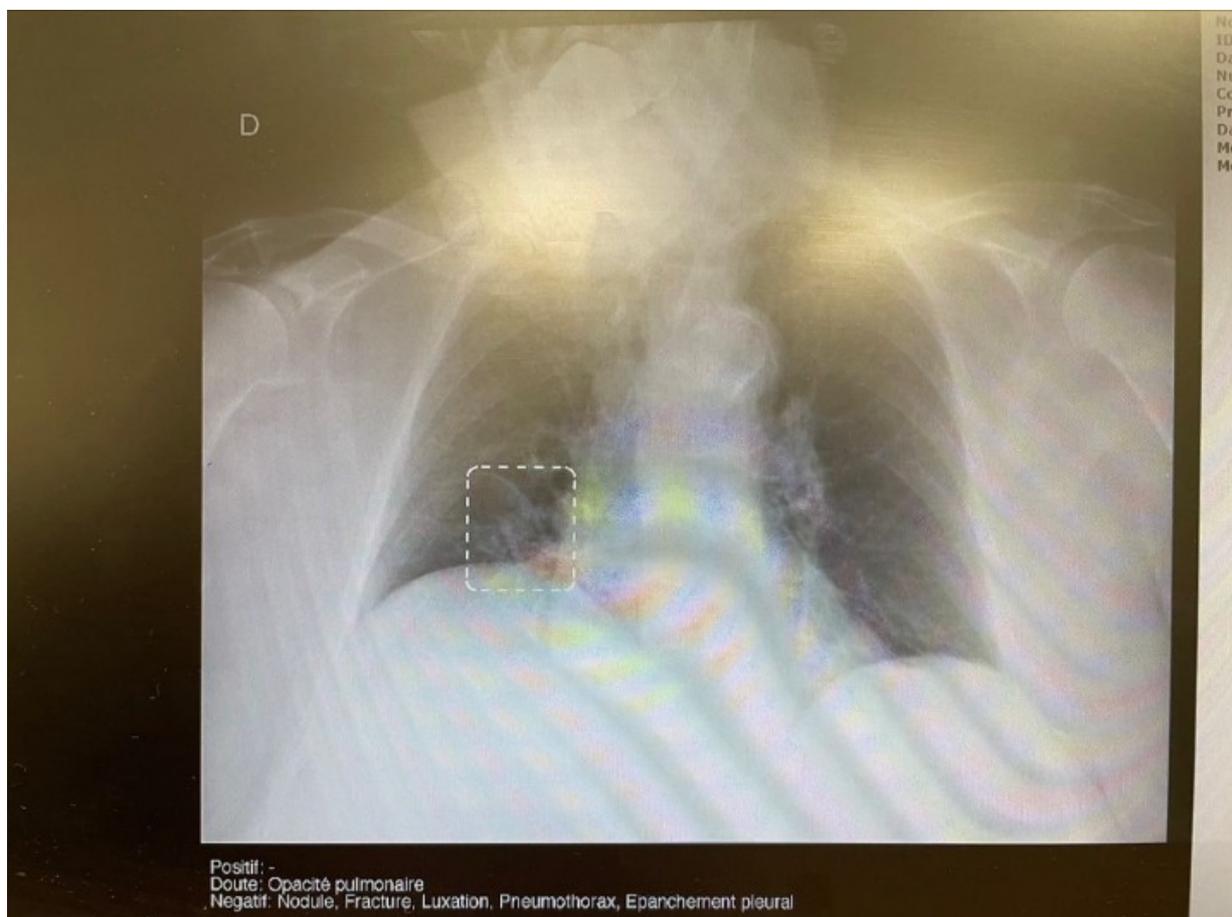


Vous le savez, la place de l'alimentation et de la nutrition dans les EHPAD est déterminante ! La dénutrition représente une prévalence importante au sein des personnes accueillies en EHPAD. Dans le cadre d'un appel à candidatures publié en 2019 par l'ARS, les EHPAD du GCSMS EPAC - 10 EHPAD publics autonomes comptant 1 458 lits sur le département du Cher - se sont associés pour concevoir un programme d'actions de prévention de la dénutrition auprès des résidents. Ce programme, baptisé NUTRIPAD, a ainsi pu bénéficier d'une subvention de 328 300 euros. Au programme : une évaluation nutritionnelle à chaque admission puis un suivi régulier, réalisé par un-e diététicien-ne nutritionniste ; la mise en place et l'animation d'un Comité de Lutte Alimentation Nutrition (CLAN) inter-EHPAD ; et la formation de l'ensemble des personnels soignants et non soignants au repérage et à la prise en charge de la dénutrition. Et à l'occasion de la 4e édition de la Semaine nationale de la dénutrition, le groupement a organisé de nombreux évènements : table-ronde de sensibilisation suivie d'un goûter à l'EHPAD les Résidences de Bellevue à Bourges ; atelier culinaire aux EHPAD de Le Châtelet, Lignièrès et

Châteaumeillant ; activités physiques adaptées à l'EHPAD de Nohant en Goût et à l'EHPAD de Mehun sur Yèvre ; atelier d'information sur la dénutrition à l'EHPAD de Graçay ; ateliers sur les odeurs et sur le toucher aux EHPAD d'Aubigny-sur-Nère et d'Henrichemont... Félicitations à tous pour cette mobilisation !

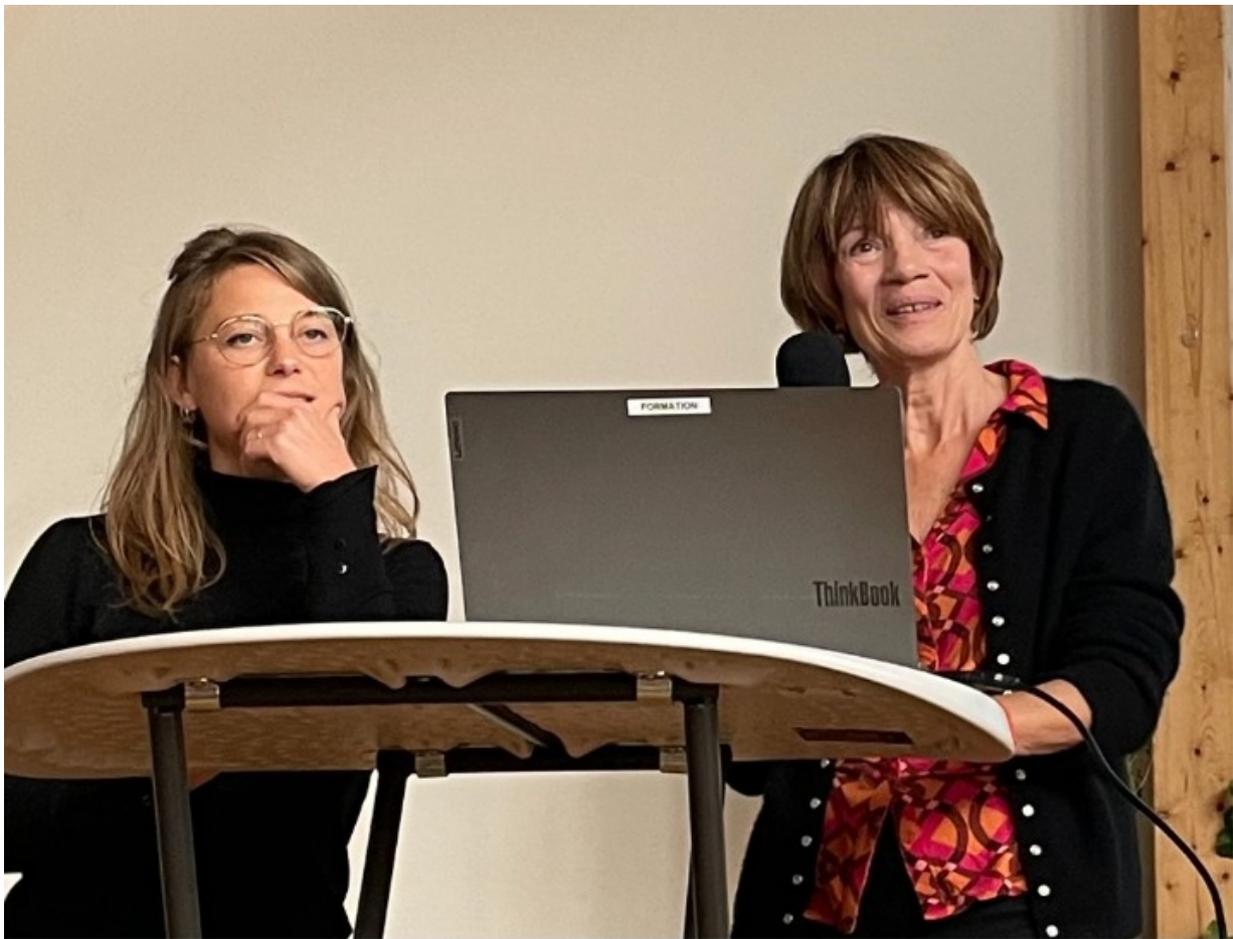
L'intelligence artificielle débarque aux urgences du CH de Dreux





Dans le service d'urgence du centre hospitalier de Dreux, une aide au diagnostic pour la radio pulmonaire et la traumatologie des membres est proposée aux médecins urgentistes, grâce à l'intelligence artificielle ! Vous le savez, les radios sont désormais informatisées et visibles sur écran. Les praticiens peuvent les travailler, varier le contraste, les agrandir un peu... Désormais, les radios sont aussi interprétées par un outil utilisant l'IA. Cet outil repère les petites fractures ou les luxations. "D'abord nous interprétons, et ensuite on regarde ce que nous propose l'IA", nous confie le Dr François Delefosse, médecin urgentiste du CH de Dreux. L'outil permet d'entourer les zones suspectes. "L'IA peut s'engager formellement ou simplement émettre une suspicion. Les images anormales sont entourées avec un carré. Car au quotidien, dans le flot de patients, on peut parfois être un petit peu moins vigilants, il y a un risque d'omission. Cela sécurise notre pratique", explique le Dr François Delefosse. Selon lui, la fiabilité est très bonne en traumatologie. "On est souvent d'accord avec l'IA". En Eure-et-Loir, après le CH de Nogent le Rotrou, le CH de Dreux est équipé depuis un mois et demi. "Tous les services d'urgence l'auront, car il permet de travailler vite et bien". Le projet fait d'ailleurs partie intégrante d'un projet "Qualité de vie au travail", car il contribue à réduire le stress lié à d'éventuelles erreurs et aux réclamations pour des fractures non vues.

Dans le Loir-et-Cher, les acteurs de la psychiatrie se rencontrent



Des professionnelles de la psychiatrie privée et publique restituent ensemble leur atelier !

C'est un événement à célébrer ! Le 8 novembre dernier a eu lieu la première journée de la Fédération Psychiatrique de Territoire, réunissant les professionnels des 6 établissements du Loir-et-Cher exerçant une activité de psychiatrie et de pédopsychiatrie. Cette journée, organisée à l'initiative du Conseil Territorial de Santé 41, a permis de réunir plus de 70 professionnels des hôpitaux du GHT Santé 41, ainsi que des trois cliniques privées du département. Tous ont répondu présents, ce qui a permis d'associer des directions d'établissement, des médecins, des professionnels soignants, l'encadrement, ainsi que la délégation départementale de l'ARS 41. C'est la première fois depuis longtemps qu'une manifestation associant l'ensemble des acteurs exerçant en psychiatrie dans le département ! L'objectif : mieux appréhender les activités de chacun et surtout constater la volonté des acteurs de travailler ensemble pour répondre aux défis de la santé mentale. Aussi, cette journée a démontré la complémentarité de l'offre de soin public et privé, et appellera d'autres manifestations pour organiser des actions communes afin d'améliorer les parcours de vie et de soins. Clara de Bort, directrice générale de l'ARS, était présente pour assister à la restitution des travaux et conclure cette journée.

Le Blanc : une belle soirée ville-hôpital 🇫🇷



Des équipes qui se connaissent, un établissement familial et de proximité, une infrastructure de qualité, une diversité dans l'offre médicale... Le site du Blanc du Centre Hospitalier de Châteauroux dans l'Indre était à l'honneur jeudi 9 novembre dernier, à l'occasion d'une rencontre ville-hôpital réunissant les professionnels de santé du territoire ! L'objectif de la rencontre : mettre en valeur l'offre de soins diversifiée du site du CH du Blanc et l'ensemble des réussites et des projets du site. En présence de Clara de Bort et d'Elsa Livonnet, nouvellement nommée directrice départementale de l'ARS dans l'Indre, les médecins ont présenté leur spécialité, les actes médicaux possibles sur site et leurs jours de permanence, Clara De Bort a souhaité apporter tout son soutien aux équipes : "lors de ma visite des locaux, j'ai été impressionnée par la diversité de l'offre médicale et l'intensité des efforts menés". Le site du Blanc, depuis la fusion et la fermeture de sa maternité (2018), a vu ses activités médicales et chirurgicales se développer, majoritairement grâce à des mutualisations de praticiens de Châteauroux se déplaçant sur le site du Blanc. Le site dispose désormais des autorisations d'activité en médecine, chirurgie, rééducation, et urgences. La volumétrie pour les passages aux urgences du Blanc s'élève à 20-30 passages par jour.

Le CH dispose également d'un bon plateau technique composé de 4 salles de bloc, 1 scanner, une pharmacie-stérilisation, un dépôt de sang et dépôt relais (en lien avec l'EFS de Châteauroux) et d'une hélistation. Des travaux ont été réalisés afin de mener une restructuration complète des urgences (8 boxes aménagés), un local neuf pour la

dentisterie, et un accueil refait à neuf également. Malgré les difficultés auxquelles il fait face, aux urgences, en anesthésie ou en radiologie, le site reste dynamique : construction et installation d'une IRM avec une mise en service prévue pour le mois de juillet 2024 ; développement de l'offre de soins en dentisterie ; demande d'autorisation pour l'activité de médecine gériatrique ; construction d'un bâtiment SSR, médecine gériatrique et médecine polyvalente, avec un concours d'architectes en cours pour une mise en service fin 2026/début 2027. Bravo aux professionnels du Blanc !

En Indre-et-Loire, on fait l'hôpital à domicile avec LNA Santé 🏠



Éviter un passage à l'hôpital ou raccourcir le séjour, être chez soi entouré de ses proches et bénéficier de la même qualité des soins qu'à l'hôpital : c'est possible avec l'hospitalisation à domicile, très développée dans la région. Cette semaine, la DG ARS a rendu visite à l'Hôpital à Domicile de LNA Santé, dont les locaux sont situés à La Riche près de Tours. Une offre de soins très développée et parfois très technique, allant de la médecine interne, chirurgie, dermatologie, pneumologie, oncologie, la transfusion sanguine, la gériatrie, la pédiatrie, le péri-partum ou encore les soins palliatifs, soins programmés ou non programmés, des équipes d'infirmiers et de médecins qui se coordonnent H24 autour de chaque patient, un circuit du médicament et du sang pleinement sécurisé, en bref un véritable hôpital virtuel qui prend en charge chaque patient dans son environnement, y

compris en EHPAD. Un soutien essentiel pour les hôpitaux, qui peuvent encore développer le recours à la HAD !

Transition écologique en santé : demandez le programme ! 🌍



C'est technique, mais à savoir ! Dans le cadre de ses actions sur la transition écologique en santé, la FHF a publié une série de notes juridiques sur les obligations applicables aux hôpitaux et ESMS publics en la matière. Cinq sujets au programme : restauration, mobilités, déchets, santé environnementale et achats. La note concernant [la santé environnementale](#) pourraient vous intéresser : elle rappelle les dernières obligations, notamment l'interdiction de l'usage des produits phytopharmaceutiques dans les établissements de santé et médico-sociaux, y compris leurs espaces verts et voiries ; l'interdiction des engrais de synthèse au 1er janvier 2027 ; l'obligation de maintenance des installations d'aération, ventilation et assainissement en bon état de fonctionnement (la surveillance obligatoire de la qualité de l'air intérieur dans certains ESMS et dans les SSLD entrera en vigueur à partir du 1er janvier 2025) ; l'interdiction d'installer des emplacements fumeurs dans les établissements sous peine d'amende ; la réduction de l'utilisation du formol, un agent CMR (cancérogène, mutagène, toxique pour la reproduction) qui doit être remplacé ; etc.

Une soirée sur la prise en charge des plaies à Montargis 🩹



La prise en charge des plaies était à l'ordre du jour d'une soirée d'échanges entre professionnels de santé du Montargois, mardi 7 novembre, à la salle des fêtes de Montargis. L'occasion de partager différentes expériences et cas cliniques et de renforcer les liens entre l'hôpital, les professions libérales et les différentes structures de santé ! Après les discours d'introduction du Dr Lagarde, président de la soirée, M. Davigo, directeur du CHAM et Mme Favaud de l'équipe Brothier, cinq sujets ont été abordés sous forme de conférences : la prise en charge des plaies diabétiques en alternative à l'hospitalisation par le Dr Lagarde, président de la commission médicale d'établissement du CHAM et médecin endocrinologue ; les suppurations ano-périnéales par le Dr Bou Nassif, chef du service de chirurgie générale et digestive au CHAM ; les plaies, exsudat et traitements par M. Rivette de l'équipe Brothier ; les soins de stomies par Mme Thibault, infirmière stomathérapeute au CHAM et infirmière coordinatrice du centre de coordination en cancérologie ; la prise en charge des plaies cancéreuse du sein par le Dr Akad, cheffe du service de gynécologie-obstétrique au CHAM. Une soirée passionnante !

Toujours plus de plateformes d'accompagnement et de répit dans la région ✓



Connaissez-vous les plateformes d'accompagnement et de répit (PFR) ? Elles sont là pour répondre au constat d'épuisement de nombreux aidants et de dégradation de leur état de santé. Elles répondent aux besoins d'écoute et de relais des aidants ; participent au repérage des besoins et attentes des aidants ; proposent diverses prestations de répit ou de soutien à l'aidant ; offrent du temps libéré ponctuel ou accompagné à domicile ; soutenir l'aidant dans ses démarches administratives ; favorisent le maintien de la vie sociale et lutter contre l'isolement du proche aidant ; et assurent une continuité de ses missions a minima en cas d'événements majeurs ou de gestion de crise exceptionnelle (crise sanitaire, évènement climatique majeur, etc). La région Centre-Val de Loire dispose actuellement de 11 PFR pour les aidants de personnes âgées et pour les aidants de personnes atteintes de maladies neurodégénératives : 2 dans le Cher, 2 en Eure-et-Loir, 1 dans l'Indre avec 2 antennes, 2 dans l'Indre-et-Loire, 2 dans le Loir-et-Cher et 2 dans le Loiret. Au regard du maillage actuel et afin de couvrir intégralement le territoire régional, un appel à candidatures a récemment été lancé par l'ARS : il a permis de pourvoir trois nouvelles zones ! Le secteur de Senonches, La Loupe, Nogent, porté par l'EHPAD Résidence Périer ; Romorantin, porté par le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) ADMR Sud de Noyers-sur-Cher ; et Montargis, porté par le SSIAD de Bellegarde. Un nouvel appel à candidatures sera lancé avant la fin de l'année pour couvrir les zones encore non pourvues : le secteur de Sancerre à Sancoins, le secteur de Châteaudun et le secteur de Pithiviers. On compte sur vous !

Investissements du quotidien : l'EHPAD la Croix Papillon s'équipe 🚲



Dans le cadre du plan d'aide à l'investissement du quotidien (Séjour de la santé et Plan France Relance via des fonds européens - PAIQ), l'ARS investit depuis 2021 dans les établissements de la région. Exemple cette semaine dans le secteur médico-social avec l'EHPAD la Croix Papillon, à St Christophe sur le Nais dans l'Indre : l'EHPAD a pu bénéficier du PAIQ avec 26 703,32 euros en 2021 (achats effectués courant 2022). Des financements pour l'amélioration de la qualité de vie au travail des professionnels en lien avec le CHSCT et le CTE : armoire de change et de toilette sécurisée mobile, robuste et légère à manipuler avec roulettes pivotantes, multiwash avec brosse et réservoir, mini-monobrosse pour les endroits confinés, auto-laveuse avec brosse standard de série. Ainsi que pour l'amélioration du confort des résidents : protection solaire dans les salons de vie des différentes ailes d'accueil, occultation de la salle cinéma, film de protection solaire extérieur dans les salons de vie et du salon de coiffure. L'EHPAD a pu moderniser son salon de coiffure : acquisition d'une colonne de lavage, d'un fauteuil avec inclinaison manuelle par vérin et repose-pieds réglable et escamotable, acquisition d'un casque de séchage. Une aide qui a aussi permis d'acquérir un vélo semi-allongé et deux tabliers ignifugés pour fumeurs (protection contre les brûlures).

Un centre de cure administré par ses salariés : c'est à Illiers-Combray ! 🧑



C'est unique, et c'est dans notre région, plus précisément en Eure-et-Loir ! Le centre de cure en alcoologie et addictologie C.A.L.M.E. situé à Illiers-Combray créé en 1993, est géré depuis 2019 sous la forme d'un SCOP : ses salariés en sont les associés majoritaires. C.A.L.M.E. gère également un autre établissement de cure en alcoologie dans les Alpes-Maritimes, depuis 1981. Les deux sociétés, de structure coopérative, sont en lien étroit et permanent sur tous les plans : juridique, organisationnel, culturel, thérapeutique, qualité, et managérial. Environ 600 patients sont soignés par C.A.L.M.E. chaque année. Le centre d'Illiers-Combray soigne les patients par le traitement médical du sevrage, la thérapie en groupe restreint (8 à 10 patients) et le travail en grand groupe (toute l'institution, patients et équipe). Cela implique une communication constante entre tous les acteurs du soin, dont le patient au 1er plan. L'organisation est donc structurée pour répondre à cette exigence. "La structure appartient complètement aux salariés, qui élisent un gérant pour 3 ans, définissent le projet médical", nous confie Michèle Amorfini, directrice du centre. "Nous avons une équipe complètement engagée, qui travaille dans le consensus. C'est exigeant mais passionnant !" La directrice en est convaincue : "le modèle permet de doper l'attractivité, j'ai très peu de turn over, et puis nos patients ont besoin de calme, et les salariés des conditions de travail intéressantes : ce que ce modèle apporte". La SCOP se projette sur l'ouverture d'un 3ème centre : les salariés d'Illiers-Combray en deviendraient là encore les associés. Tous les salariés peuvent devenir associés : en 2019, 26 sur 30 ont fait le choix de devenir coopérateur. A suivre !

Pôle Santé Oréliance à Orléans, le lieu de SOS main 🖐️



Parmi les nombreuses activités du Pôle Oréliance, on compte notamment le Centre de la Main. Arthroscopie du poignet ; Chirurgie polyarthrite rhumatoïde ; Pathologie congénitale de l'enfant ; Fracture du poignet ; Fracture du scaphoïde ; Pseudarthrose du scaphoïde ; Lésion ligamentaire du poignet ; Canal carpien ; Doigt à ressaut ; Maladie de Dupuytren ; Arthrose du pouce ; Compression du nerf ulnaire au coude et au poignet ; Tendinite de De Quervain ; Entorse du pouce ; Arthrose des doigts, du poignet ; Kyste des doigts, du poignet ; Epicondylite, épitrochléite ; Tumeur de la main... Quelques unes des activités qui y sont prises en charge, H24 et 7j/7. La clinique Oréliance refait à neuf sa salle opératoire de SOS Mains, avec une aide d'investissement Ségur de 192 000 euros. Au programme, la création d'une 4e salle pour la chirurgie de la main et répondre au développement de l'activité d'urgence sur cette spécialité ! Cette activité est en constant développement d'année en année : passage de 10 000 à plus de 12 000 mains par an. Aujourd'hui, 7 chirurgiens de la main réalisent les opérations, avec la prévision de passer à 8 praticiens pour répondre à la demande. Aujourd'hui, 3 salles opératoires sont dédiées (2 pour le programmé et 1 pour les urgences). Demain, ce sera deux salles d'urgences de la main ! Une offre hautement spécialisée, à avoir en tête pour y orienter toutes les consultations et urgences Main.

Dans l'Indre, un pôle d'activité de nuit pour les patients Alzheimer ! 🧑



Fin juillet, l'EHPAD de La Roche Bellusson à Mérigny dans l'Indre a signé une convention avec l'ARS pour l'expérimentation sur 2 ans d'un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) de nuit ! Les PASA sont des espaces aménagés au sein des EHPAD destinés à accueillir des résidents de l'EHPAD atteints de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie neuro-dégénérative et ayant des troubles du comportement modérés. Habituellement les PASA ne fonctionnent que le jour, ici c'est une innovation car cela fonctionnera la nuit ! D'une capacité de 14 places, ce PASA nocturne sera chargé d'adapter la prise en soins de la structure au rythme de vie des résidents qui connaissent des troubles la nuit (déambulation, angoisse, anxiété, apathie) et d'améliorer leur sécurité. Le Dr Alberti et la psychologue ont fait des statistiques : les troubles de l'anxiété à 83% et les troubles du sommeil composent majoritairement la file active. L'ARS finance le dispositif à hauteur de 100 000 euros par an. Et ça fonctionne ! Les résidents ont de meilleures nuits. Le lever est plus tard (10h) pour un patient. Les appels de nuit et les chutes sont réduits. Il y a un bénéfice au bout de 3 semaines. Le résident, les professionnels et les familles accueillent le PASA de nuit favorablement !

Les 1000 premiers jours : des projets soutenus ! 🧡



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



20 projets retenus ! Pour la troisième année consécutive et dans la continuité des appels à projets 2021 et 2022, une campagne de financement « 1000 premiers jours » a été engagée en 2023, dans le cadre d'une démarche conjointe de l'Agence régionale de santé (ARS), de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS), en lien avec la Commissaire à la lutte contre la pauvreté. La CPTS Est du Cher a par exemple lancé le projet "Une merveilleuse rencontre : accueillir son bébé sereinement", des premiers outils à la parentalité ; la Compagnie théâtrale Cincle Plongeur a initié une formation pour les sages-femmes autour des exercices physiques pré, per et post-partum ; ou encore le Service d'accompagnement à la parentalité des personnes en situation de handicap (SAPPH) du Pôle Domicile 37 (APF France Handicap) a mené une consultation régionale pluridisciplinaire grossesse et handicap. Le budget global de cette campagne de financement est d'environ 505 000 euros, dont 127 363 euros pour l'ARS.

En pratique

Savoir lire les pictogrammes des dispositifs médicaux

Chaque semaine, on vous présente un outil de l'OMÉDIT Centre-Val de Loire, une structure régionale d'appui, d'évaluation et d'expertise scientifique indépendante, placée auprès de l'ARS. Cette semaine, zoom sur les pictogrammes des dispositifs médicaux ! L'OMÉDIT a récemment actualisé la fiche "DM : Savoir lire les pictogrammes des dispositifs médicaux". Cette fiche pratique répertorie et décrypte les symboles retrouvés sur les emballages (selon les normes ISO 15223-1, ISO 7000, ASTM F2503-20, 21CFR 801.109). "Medical device", "Identifiant unique du DM", "Conserver à l'abri de la lumière, de la chaleur et de la radioactivité", "Magnetic Resonance" (compatible avec

l'IRM sans conditions), "Ne pas restériliser"... la liste des pictogrammes est longue ! Pour se mettre à jour, [c'est par ici](#). A noter que l'OMÉDIT ne délivre pas d'attestation de participation/formation, ni de feuille des résultats obtenus aux tests.

Faire des patients les acteurs de leur propre sécurité

La semaine de la sécurité des patients (SSP) a lieu du 20 au 24 novembre 2023 au niveau national. Le thème de 2023 est « faire des patients les acteurs de leur propre sécurité ». L'OMÉDIT Centre-Val de Loire se mobilise pour vous aider à placer les patients au cœur de leur prise en charge, durant cette semaine et pour que cela perdure au-delà de ces quelques jours. De nombreux outils sont proposés pour améliorer leurs connaissances sur les produits de santé, le bon usage et les accompagner dans le maintien de leur autonomie. Le réseau RésOMÉDIT des Observatoires des Médicaments et des Dispositifs Médicaux de France et notamment celui de Centre-Val de Loire proposent une sélection d'outils en libre accès pour mener à bien cette SSP. Nous vous invitons, si vous le souhaitez, à diffuser les [infographies cliquables](#) au sein de votre service ou établissement. Les éléments régionaux proposés par l'OMÉDIT Centre-Val de Loire ont été construits grâce à l'investissement des experts sur les produits de santé et en collaboration avec les représentants d'usagers France Assos Santé Centre-Val de Loire. Les outils de la SSP [par ici](#).

Un guide pour prévenir le risque infectieux

Le Centre d'appui pour la Prévention des Infections Associées aux Soins (CPIas) Centre-Val de Loire vous propose de nombreux outils pédagogiques pour vous aider dans votre pratique ! Cette semaine, zoom sur un groupe régional constitué d'hygiénistes de la région Centre et piloté par le RHC-arlin qui a élaboré un outil pédagogique destiné aux hygiénistes pour l'organisation de sessions de formation des professionnels de santé pour la prévention du risque infectieux : "[Guide pour la mise en place de sessions de formation « Prévention du Risque Infectieux » utilisant la simulation](#)". Cet outil est composé d'un guide et de 5 films. Il permet d'organiser 5 sessions de formation distinctes : 2 centrées sur la prévention de la diffusion épidémique des BHRé ; 1 portant sur les manipulations proximales sur CCI ; 2 portant sur la prévention de la transmission croisée au cours du change d'un patient / résident incontinent. Avant de commencer, contactez les responsables du service : besoins en formation, objectifs pédagogiques, mise à disposition des professionnels pour la formation. Puis déterminez les cibles : infirmières, médecins, aide-soignants..., le nombre d'apprenants par session (au maximum 6), le nombre de sessions, les dates de formation. Enfin, prévoyez une salle avec tables, chaises, matériel vidéo (ordinateur, mur blanc et vidéoprojecteur). Et c'est parti !

Appel à projets

L'ARS et la DRAC Centre-Val de Loire renouvellent leur appel à candidatures **Culture Santé** pour l'année 2024 (attention, une session unique). Il s'agit d'encourager et de soutenir financièrement la présence artistique en milieux de santé et l'accès à la culture aux personnes accueillies en institution sanitaire ou médico-sociale. Les projets déposés doivent être conçus "de concert" 🎵 entre les partenaires, ce qui est logique pour un projet artistique ! Les candidatures doivent être déposées, complètes et signées par les deux partenaires, au plus tard le 14 décembre 2023. Plus d'informations [par ici](#).

Agenda

Biennale de la santé à Issoudun

Le **samedi 18 novembre 2023** à Issoudun, c'est la Biennale de la santé ! Une journée qui s'inscrit dans le Contrat Local de Santé du Pays d'Issoudun et de Champagne berrichonne, soutenu par l'Agence régionale de santé et le Conseil régional. Gratuite et ouverte à tous les publics, la Biennale de la santé réunira sous format salon une quarantaine de structures de la santé et de la prévention en insistant sur la thématique de la santé des seniors et du « bien vieillir ».

Journée des Missions Nationales et Indicateurs de suivi

Le CPias de la région (Centre d'appui pour la Prévention des Infections Associées aux Soins) organise la journée des Missions Nationales et Indicateurs de suivi, qui se tiendra le **mardi 21 novembre 2023** de 9h30 à 12h30 au centre hospitalier Trousseau à Tours, dans la salle du 12ème. Au programme, la présentation des résultats régionaux des actions pilotées par les Missions nationales (indicateurs de suivi du pilotage de la stratégie nationale, participation, résultats). Une réunion importante pour définir les priorités régionales d'actions pour 2024 !

Forum télémédecine à Orléans

Le **jeudi 23 novembre 2023**, le CHU d'Orléans et le GHT Loiret organisent un forum télémédecine à 17h30. Sont invités outre les hospitaliers du GHT, les acteurs de la ville pouvant solliciter une téléexpertise auprès d'un médecin du GHT. La télémédecine vous interpelle dans son fonctionnement, dans votre organisation ? Venez échanger lors du forum avec pour modérateur le docteur Pierre Simon, néphrologue, ancien président

fondateur de la Société Française de Télémédecine (SFT-ANTEL) et co-auteur du rapport ministériel sur « la place de la télémédecine dans l'organisation des soins ». Rendez-vous en salle Jacques Guillemeau, Hall -1, Bâtiment point vert du CHU.

DuoDay

C'est bientôt le DuoDay ! Le **jeudi 23 novembre 2023**, l'opération DuoDay consiste pour une entreprise, une collectivité ou une association, à accueillir une personne en situation de handicap, pour former un duo avec un professionnel volontaire. Et du 20 au 26 novembre, c'est d'ailleurs la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées.

Journée éthique régionale

Le **vendredi 24 novembre 2023**, rendez-vous pour une journée éthique régionale. Au programme : Approche éthique de la confidentialité : Comment discerner qui peut avoir accès à quelles informations ? Pour sa neuvième journée régionale éthique, l'Espace de Réflexion Éthique Centre-Val de Loire vous propose un colloque sur le thème de l'approche éthique de la confidentialité, avec différents points de vue : juridiques, philosophiques, retour de professionnels. Le **vendredi 24 novembre 2023** de 9h00 à 17h00 au CHU d'Orléans, Salle de conférence, 14 Avenue de l'Hôpital (45100). Inscription gratuite et obligatoire [par ici](#).

Journée pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

Le **samedi 25 novembre 2023**, c'est la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes aura lieu le 25 novembre prochain. Cette violence prend des formes multiples : violences au sein du couple, violences sexuelles, mutilations sexuelles, mariages forcés, prostitution. Elle peut être physique mais également morale, psychologique, économique. Les campagnes d'informations, les événements organisés afin de sensibiliser les professionnels et le grand public aux violences faites aux femmes contribuent à la libération de la paroles des victimes et une meilleure connaissance des dispositifs d'accompagnement. Tous les outils [par ici](#).

Séminaire sur L'urbanisme favorable à la santé

L'ARS et la Fédération Régionale des Acteurs en Promotion de la Santé (FRAPS) organisent un séminaire régional sur "L'urbanisme favorable à la santé" le **mercredi 29 novembre 2023** à Olivet (45) – de 9h à 16h30 (salle L'Alliage – 1 rue Michel Roques 45160 Olivet). Cette journée a pour objectif de mettre en lumière la place de la santé dans les aménagements urbains et les documents de planification dans les grandes villes tout comme dans les communes rurales. Des éléments sur le concept d'urbanisme favorable à la santé et ses enjeux seront présentés, ainsi que son lien avec le Plan régional santé environnement 4 porté par l'ARS, la DREAL et le Conseil régional. Lors de tables rondes, des initiatives

d'aménagement de territoire en faveur de la santé seront présentées. Programme et inscriptions jusqu'au 6 novembre [par ici](#).

Formation pour les équipes territoriales d'hygiène

Le **jeudi 30 novembre 2023**, de 9h30 à 15h30 au CHU d'Orléans (salle Jacques Guillemeau), se tiendra la seconde journée de formation départementale 2023 du Loiret, de l'Équipe Territoriale d'Hygiène Médico-Sociale (ETH-MS). Mais c'est quoi, une ETH-MS ? Il s'agit d'une équipe de professionnels formés et spécialistes en Hygiène, Prévention et Contrôle de l'Infection. Notre équipe territoriale d'hygiène médico-sociale est composée de 11 infirmiers (10 ETP) rattachés aux EOH des ES de Blois, Bourges, Chartres, Châteauroux, Orléans et Tours, et d'une infirmière hygiéniste coordinatrice basée au sein du Centre d'appui pour la Prévention des Infections Associées aux Soins (CPias). Le rôle de l'équipe : proposer un accompagnement et assurer un appui opérationnel et technique en prévention et contrôle des infections associées aux soins (PIAS). L'équipe aide à la gestion des épisodes épidémiques et contribue à la maîtrise de la résistance aux antibiotiques. Pour vous former à ces pratiques, n'hésitez pas à contacter l'Équipe Territoriale d'Hygiène Médico-sociale du Centre-Val de Loire : Cindy Descormiers, IDE hygiéniste coordinatrice au CPias Centre-Val de Loire, joignable au 02 47 47 76 48. Et pour davantage d'informations sur la formation organisée le 30 novembre, écrivez à m.fiorito@chu-tours.fr.

Webinaire « Lieu de santé sans tabac »

L'ARS Centre-Val de Loire organise un webinaire « Lieu de santé sans tabac » qui se déroulera le **jeudi 30 novembre 2023** à partir de 14h en visio-conférence, à destination de tout professionnel intéressé ou acteur de la démarche, tous métiers confondus. Ce temps fort permettra de présenter la démarche et de partager les expériences de bonnes pratiques. Pour participer, c'est [par ici](#).

Journée Régionale de Psychotraumatologie

Le jeudi 7 décembre prochain, c'est la 2e Journée Régionale de Psychotraumatologie du Centre-Val-de-Loire ! Organisée cette année par l'EPSM du Loiret Georges Daumézon (1 Rte de Chanteau 45400 Fleury-les-Aubrais) et préparée en collaboration avec la CUMP Régionale, elle aura pour thème « Soins et réseau autour du psychotrauma ». Rendez-vous le **jeudi 7 décembre 2023** de 8h30 à 16h45. Cet événement s'adresse uniquement aux professionnels du domaine de la santé et notamment de la psychotraumatologie en région Centre-Val de Loire. Venez découvrir et vous connecter au réseau ! Les inscriptions sont obligatoires et ouvertes jusqu'au 10 novembre 2023, [par ici](#).

Forum « Qualité de Vie au Travail des professionnels de santé libéraux »

La Fédération des URPS Centre-Val de Loire organise un Forum « Qualité de Vie au Travail des professionnels de santé libéraux », le **samedi 9 décembre 2023**, de 9h à 17h à l'Espace Saint-Euverte à Orléans. Au programme : les résultats de la grande enquête #QVT des soignants libéraux menée en 2022 ; des ateliers conseils : #Burnout, Gérer la culpabilité liée au refus de soin, (Re)donner du sens à son travail, Gérer les conflits, Maîtriser son temps et ses priorités... ; des ateliers pratiques : Relaxation, Auto-massage, Boxe-Santé, Batch cooking, Ergonomie... ; des ressources utiles : contacts, outils, conseils... Un événement gratuit, ouvert à tous les soignants libéraux. Programme et inscriptions [par ici](#).

Formation à l'IVG médicamenteuse

Le Réseau Périnat Centre-Val de Loire la 2ème session de la Formation à l'IVG médicamenteuse les **vendredi 15 et samedi 16 décembre 2023** (places limitées à 18 participants : 2 places restantes. La formation est organisée par le Réseau Périnat CVL et portée par le CHRU de Tours (convention de prise en charge inter-établissements). La formation est en cours de validation à l'OGDPC. Ces formations auront lieu à la polyclinique de Blois, 1, rue Robert Debré - 41260 LA CHAUSSEE ST VICTOR, 4ème étage – salles de réunion 1&2, de 8h30 à 17h30. Il s'agit d'une formation destinée aux Médecins Généralistes, Sages-femmes, Gynécologues et Gynécologues-Obstétriciens. Inscriptions : secretariat.perinatcvl@chu-tours.fr.

Le coin RH 

Vincent Quioc, directeur de la polyclinique de Blois

Vincent Quioc a pris ses fonctions en septembre à la direction de la polyclinique de Blois-La Chaussée-Saint-Victor. Il succède à Nicolas Corneau, parti prendre la tête de plusieurs cliniques privées de la région nantaise. Après plusieurs mois d'intérim, Vincent Quioc revient à Blois. Cet ingénieur de formation était auparavant à la direction mutualisée des deux établissements Inicéa en Indre-et-Loire. Vincent Quioc a effectué ses études d'ingénieur à Blois, avec un stage de fin d'étude à la Clinique Florimont-Robertet. Il a ensuite entamé une carrière en clinique chirurgicale pendant quatorze ans avant de rejoindre le groupe Inicéa spécialisé en psychiatrie.



La Santé recrute en Centre-Val de Loire

[- Responsable du département santé environnementale et déterminants de santé/adjoint à la directrice départementale du Loiret de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire H/F](#)

[- Chef de projet Ségur de la Santé à la Direction de l'Offre sanitaire de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire H/F](#)

[- Chef de projet Ségur numérique à l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire H/F](#)

[- Coordinateur de la filière EndoCentre](#)

[- Postes de médecins généralistes dans la région Centre-Val de Loire en libéral, salarié ou exercice mixte](#)

[- Recherche un médecin généraliste pour collaboration ou installation libérale à Vouvray au sein d'un cabinet pluriprofessionnel pour fin novembre](#)

[- La Maison de Santé de la Communauté de communes « Berry Loire Vauvise » recherche deux médecins, un\(e\) dentiste, un\(e\) podologue-pédicure, un\(e\) sage-femme, un\(e\) orthophoniste](#)

[- L'Institut médical de Sologne recherche un\(e\) kinésithérapeute à temps complet en CDI](#)

Pour davantage d'offres d'emploi, rendez-vous sur le Portail d'accompagnement des professionnels de santé (PAPS) en Centre-Val de Loire en suivant [ce lien](#).

La Lettre Pro N°6 - 17 novembre 2023

Directrice de la publication : Clara de Bort

Réalisation / Rédaction : Communication ARS Centre-Val de Loire

Crédit photos : ARS Centre-Val de Loire



[Cliquez sur ce lien pour vous inscrire à La lettre pro](#)

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)